



Déclaration CSA MEN 3 avril 2023

Après des semaines de mobilisation, le gouvernement, il y a deux semaines, a choisi de passer en force sur cette réforme des retraites en recourant au 49.3. Après des semaines de mobilisation, oui il fallait oser ! C'est évidemment pour la CGT une marque supplémentaire de mépris pour une grande partie des salarié·es de ce pays qui, à plus de 80%, sont opposé·es à l'idée de travailler 2 ans de plus.

Et les personnels de l'Éducation sont de ceux-là car dans notre secteur, on a pu noter de bons taux de grévistes et des personnels de l'Éducation venus en nombre grossir les cortèges. Il est indéniable que quelle que soit la catégorie, les personnels de l'Éducation restent farouchement opposés à un quelconque recul d'âge de départ à la retraite.

Le gouvernement est fragilisé mais persiste dans une espèce de cécité ou de surdité, c'est selon, alors que la colère a rarement été aussi forte dans ce pays.

L'intervention du président E. Macron du mercredi 22 mars n'a pas été de nature à calmer les esprits puisqu'à travers ses propos, il a paru surtout balayer d'un revers de main la contestation incarnée par des dizaines de milliers de personnes, utilisant même le terme de factieux pour désigner une partie des manifestant·es.

Si la CGT n'est pas favorable à des actes de violence qui ne remplaceront jamais les grèves et les manifestations massives, il n'en demeure pas moins que le gouvernement, en actionnant le 49.3 n'a évidemment pas cherché à calmer les esprits. Par ailleurs, la répression policière s'est fait fortement sentir ces derniers jours et une collègue AESH a même été grièvement blessée en recevant sur la main une balle de désencerclement. Nous sommes plusieurs OS à avoir dénoncé cette situation par un communiqué de presse dans lequel on demande a minima que toute la lumière soit faite sur cet incident.

Durant cette interview, le président a évoqué le secteur de l'Éducation en annonçant, entre autres, sa volonté « *qu'à la rentrée prochaine, on puisse remplacer du jour au lendemain les profs [absents] dans les classes* ».

Pour résumer, le président souhaite des remplacements immédiats. Mais avec quels personnels ? Des collègues qui au pied levé devront remplacer sans connaître le·la collègue ni où on en est dans le programme ? Ce n'est pas sérieux. Sauf à vouloir imposer le Pacte à marche forcée puisque le remplacement est l'une des missions supplémentaires qui fait partie du Pacte.

Pour la CGT Éduc'action, outre la question du Pacte à laquelle nous sommes farouchement opposé·es, remplacer les collègues doit se faire avant tout avec un levier suffisant de TZR mais ce levier a été tari fortement dans une majorité d'académies avec les suppressions de postes à l'œuvre depuis plusieurs années. Nous en payons le prix aujourd'hui.

Toujours dans cette interview, le président a également évoqué le lycée professionnel et là, en promouvant la réforme du lycée professionnel « *indispensable pour être juste avec nos jeunes, et les amener vers l'emploi et la formation* ».

Pourtant le ministère n'est pas sans savoir que sa réforme est rejetée par l'ensemble des organisations syndicales et on a pu l'exprimer soit par des mobilisations soit au cours des échanges bilatéraux ! Là encore, le dialogue social ressemble davantage à un dialogue de sourds.

C'est dans ce contexte tendu, que le gouvernement semble avoir finalement renoncé à la généralisation du SNU. Si tel est le cas, nous accueillons favorablement ce recul qui est à mettre au profit des mobilisations grandissantes de la jeunesse. Pourtant ce recul n'enlève en rien le coût prohibitif de ce dispositif alors que l'Éducation nationale manque de moyens depuis des années et au-delà du coût, nous avons pu ici même nous exprimer sur l'idéologie même du SNU, nous n'y reviendrons pas.

Dans notre secteur les concertations salariales se sont poursuivies pour les personnels enseignants. Nous le rappelons ici : pour la CGT Éduc'action, les premières pistes avancées, issues des concertations de janvier ne sont pas à la hauteur des attentes. Les différents leviers pour la revalorisation sociale provoqueront des augmentations minimales pour la plupart des collègues et ne résorberont même pas l'inflation de ces derniers mois. Comme vous le savez, la CGT Éduc'action a décidé de ne pas assister à ces réunions. Nous refusons catégoriquement le Pacte dont la philosophie du « *travailler plus pour gagner plus* » par le biais de missions supplémentaires est inacceptable. Par ailleurs, tout comme le projet de la réforme des retraites, le Pacte sera particulièrement préjudiciable aux femmes.

Toujours sur notre secteur, venons-en à quelques points d'alerte

Le premier concerne la mise en place du logiciel RenoïRH dans les services du rectorat qui s'avère extrêmement compliquée : perte de dossier des personnels, dossiers partiellement transférés... Il a également engendré un surplus de travail pour les personnels, avec une forte impression pour eux d'être des testeurs. Nous parlons bien d'alerte concernant les services administratifs car nous avons, ici même, souligné l'épuisement de ces personnels et cette mise en place chaotique du logiciel RenoïRH ne va pas améliorer les conditions de travail pour ceux et celles des services concernés. Par ailleurs, au vu de la complexité de la mise en place de logiciel RenoïRH, il ne faudrait pas que les collègues voient leurs journées de grève prélevées en une seule fois. Ça serait là un très mauvais signal envoyé aux personnels alors même que la mobilisation perdure.

Nous nous interrogeons également sur l'initiative de l'académie de Versailles qui la semaine dernière a envoyé un mail à tous les personnels de l'académie avec un guide pratique pour gérer leur boîte mail professionnelle avec l'objectif « *que chacun puisse se désinscrire des informations syndicales qu'il ne souhaite pas recevoir* ». Ce type de mail n'est-il pas de nature à inciter les collègues à justement se désinscrire ? C'est, de fait, une « contre publicité » pour les OS et le procédé est quelque peu déloyal.

Pour conclure, il y a de fortes attentes de la part des personnels de l'Éducation sur la question des revalorisations, des conditions de travail et on le verra avec le débat sur l'agenda social. L'attractivité des métiers de l'Éducation est en jeu. En effet, il y a un mois environ, est sorti un article dans l'AEF du 28 février qui faisait état du nombre de démissions dans notre secteur. 2 411 enseignant-es fonctionnaires ont volontairement quitté l'Éducation nationale en 2020-2021, soit

0,34% des effectifs, selon les chiffres du bilan social 2021-2022 du ministère de l'Éducation nationale. Précisément, 1 584 ont démissionné et 827 ont signé une rupture conventionnelle. Il s'agit du plus haut taux jamais observé. 749 d'entre eux ou elles sont stagiaires. L'attractivité du métier se pose mais pas seulement pour les débuts de carrière. Il est temps de prendre ce problème à bras le corps.